

**Amundi Funds**  
*Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois*  
Siège social : 5, Allée Scheffer  
L-2520 Luxembourg  
R.C.S. de Luxembourg B-68.806

Luxembourg, le 31 octobre 2017

Cher Actionnaire,

Le Conseil d'administration d'Amundi Funds vous informe ci-après des modifications qui seront prochainement apportées au Compartiment **Amundi Funds – Equity Emerging Conservative** (le « Compartiment »).

### **Modification de la politique d'investissement**

Le conseil a décidé de modifier la politique d'investissement à partir du 20 décembre 2017 afin de refléter plus fidèlement les investissements en actions chinoises par le système de Stock Connect.

Par conséquent, la politique d'investissement doit être lue comme suit :

#### **Objectif**

*Atteindre une croissance du capital à long terme. Plus précisément, le Compartiment vise à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice MSCI Emerging Markets NR Close sur une période donnée de 5 ans, avec une volatilité moindre.*

#### **Investissements**

*Le Compartiment investit principalement dans des actions des pays émergents.*

*Le Compartiment investit, en particulier, au moins deux tiers de l'actif dans des actions et des instruments liés à des actions émis par des sociétés ayant leur siège dans des pays émergents en Afrique, en Amérique, en Asie et en Europe, ou y exerçant une grande partie de leurs activités. (À compter du 20 décembre 2017, les investissements dans des actions chinoises pourront être effectués soit par l'intermédiaire de marchés autorisés à Hong Kong, soit par le système de Stock Connect.) Le Compartiment peut également investir dans des obligations participatives (P-Notes) à des fins de gestion efficace de portefeuille (jusqu'au 19 décembre 2017, avec un maximum de 30 % de l'actif net, dans des obligations participatives basées sur des actions A chinoises). (Le Compartiment pourra investir jusqu'à 30 % de son actif net dans des actions A et B chinoises.) Ces investissements ne sont pas soumis à des contraintes liées à la devise.*

*Conformément aux politiques exposées précédemment, le Compartiment pourra également investir dans d'autres actions, des instruments liés aux actions, des obligations convertibles, des obligations, des instruments du marché monétaire et des dépôts, ainsi qu'investir jusqu'à 10 % de son actif net en OPCVM/OPC.*

#### **Dérivés**

*Les dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du Compartiment. Le Compartiment pourra utiliser des dérivés, d'une part, à des fins d'arbitrage, de couverture, et de gestion efficace de portefeuille, et, d'autre part, en vue d'accroître son exposition nette.*

*Outre les principaux dérivés, le Compartiment pourra utiliser des contracts for difference sur les titres sous-jacents suivants : actions, futures sur actions et OPCVM/OPC. Ceux-ci seront utilisés pour obtenir une exposition à un panier de titres spécifiques ou couvrir une partie d'une exposition en actions.*

**Devise de référence** USD.

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous avez le droit de revendre vos parts sans commission de rachat et sans frais (sauf taxes éventuelles) pendant un délai de 30 jours à compter de l'envoi de la présente.

La dernière version du Prospectus de la Société est disponible gratuitement en français et en néerlandais. La dernière version des statuts de la Société et des rapports périodiques sont disponibles gratuitement en français et en anglais; les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais sur le site internet [www.amundi.com](http://www.amundi.com) et auprès de l'intermédiaire chargé du service financier en Belgique:

CACEIS Belgium S.A.  
Avenue du Port 86C, boîte 320  
B-1000 Bruxelles

La Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») est publiée sur le site <http://www.beama.be> et disponible auprès de l'intermédiaire chargé du service financier en Belgique.  
Le document d'informations clés pour l'investisseur doit être lu attentivement avant d'investir.

Le précompte mobilier en vigueur est de 30%.

Nous vous prions d'agréer, cher Actionnaire, l'expression de nos salutations distinguées.

**Le Conseil d'Administration**